



Montreuil, le 1er février 2010

CCE du 27 janvier 2010...

Après les CAMPUS, les VERBATIM et autres INTUITU PERSONAE, IN FINE, le directeur général se verrait bien en CAÏLUS IMPERATOR...

... mais à lui, comme à son projet stratégique, SUD répond : « VETO !!! »

Dans le cadre de la présentation du projet de plan stratégique de l'AFPA, dont de moins en moins d'Organisations Syndicales veulent entendre parler, cette session du 27 janvier devait être consacrée à la présentation des « filières métiers ». Pour nous parler de tout ça, le directeur général s'était adjoint une belle brochette de directeurs de tout poil (au moins une demi-douzaine au bas mot, donc pour ceux qui se demandaient pourquoi ils n'ont pas eu d'augmentation de salaire cette année, ne cherchez plus, on a trouvé où disparaît la masse salariale...).

Sauf que...

Sauf que, avant le 27 janvier, il y a eu le 22 janvier, et la réunion de l'Assemblée Générale de l'AFPA, qui devait entériner justement la globalité du plan stratégique à la sauce Caïla.

Pour mémoire, ce projet devait déjà être présenté à l'Assemblée de l'AFPA le 22 décembre 2009, mais des méchants manifestants étaient venus perturber la quiétude de la gouvernance, et le président avait décidé que, puisque c'était comme ça, et bien la réunion était annulée (et pis c'est tout comme aurait dit Philippe Lucas s'il avait été invité). Depuis, on a appris qu'à ce moment, le projet n'avait pas l'aval de l'Assemblée Générale, qu'il allait être rejeté par le collège employeurs et le collège salariés, et que Caïla avait menacé de démissionner. Il fallait donc gagner du temps, histoire de négocier l'approbation, au moins par le MEDEF, du projet présenté¹. Ce qui fut fait pour le mois suivant, pour la fameuse AG du 22 janvier 2010.

L'objet de la négociation : l'accélération du

¹ C'est Feytis en personne, DG Adjoint, qui était venu chercher les manifestants qui se pressaient devant la porte de la DR Ile de France, lieu de la réunion de l'AG de l'AFPA. Ceci explique cela...

processus de suppression d'emplois pour arriver très rapidement à un retour à l'équilibre économique². Avec une première échéance : il faut que les résultats soient tangibles dès la prochaine Assemblée générale de l'AFPA, soit le 21 juin 2010. Cette demande, au départ formulée par le MEDEF, a très vite été reprise par le Président de l'AFPA en personne, Jean-Luc Vergne soi-même. L'autre condition, posée par le MEDEF seul, est que Caïla revoie à la baisse ses projections sur le marché privé, jugées « trop optimistes ». Et pour cause, si l'AFPA commence à approfondir sa recherche de financements sur le marché privé (Boissier avait initié le processus avec la mise en avant des formations courtes), elle va forcément entrer en concurrence avec les propres organismes de formation qui appartiennent au MEDEF, et venir lui tailler des croupières.

En fait, la concurrence c'est bien, surtout quand elle s'applique aux autres.

² Pour info, l'AFPA termine l'année 2009 avec un découvert estimé entre 45 et 78 millions d'euros. Dans le même temps, l'État refuse de tenir l'engagement pris dans le dernier contrat de progrès de l'AFPA et ne versera pas les 80 millions d'euros inscrits pour sa contribution.

On est donc à ce niveau d'information quand démarre la séance de ce CCE du 27.

Philippe Caïla préside, mais juste pour la matinée, parce que, à partir de 11h00 il doit quitter l'assemblée pour rencontrer l'expert comptable désigné par le CCE³, dans le cadre de la mission du droit d'alerte. Mais tout au long de sa présence, les élus au CCE ont droit à un grand numéro de théâtre tragi-comique, à la manière de Fernandel dans « Le Schpountz » :

- **cajoleur** : « *Ayez confiance en moi, je suis l'ami de l'AFPA* »,
- **énervé** : « *Moi, on me reproche plein de choses, alors que jusqu'à présent, personne (Boissier) n'a rien fait pour sauver l'AFPA,...* »,
- **tragique** : « *Je pourrais m'asseoir avec vous et pleurer* »,
- **seul à la barre** : « *...alors que moi, j'agis !* »,
- **latin** : l'« *affectio societatis* », *c'est-à-dire l'adhésion à la culture d'entreprise (c'est-à-dire au plan stratégique), doit être développée* »,
- **de droit divin** : « *Ce que disent le président et le MEDEF, c'est de la posture, mais maintenant que mon plan a été voté, je fais ce que je veux* »,
- **psychodramatique** : « *On est passé à 2 doigts d'une crise institutionnelle (j'ai failli démissionner - cf. ci-dessus)* ».

Mais pour ce qui concerne un début de réponse aux questions⁴ posées en préalable à l'entrée dans l'ordre du jour, le DG botte en touche, passe la parole à Feytis, qui doit continuer la séance à sa place, et nous quitte, comme il l'avait dit.

3 Ceux qui ont pensé « parce qu'il a piscine avec l'autre Philou, le Lucas », sont des mauvaises langues et feront trois longueurs.

4 http://sudfpa.lautre.net/article/Declaration_prealab_le_CGT-CFDT-SUD-CGC_CCE_10-01-27.pdf

Au changement de chef de quart, les élus informent Feytis que la séance ne peut reprendre avant qu'ils ne se soient concertés sur la suite à donner devant cette réponse un peu trop courte du directeur général.

Juste avant la coupure, Feytis, manifestement désireux de reprendre rapidement comme si de rien n'était, se transforme en bonimenteur, tel un Jean-Pierre Pernaut ou un Nikos Aliagas soucieux de ne pas perdre un auditeur à la sortie de la page de pub, pour tenter d'allécher les élus avec une accroche du genre :

« *Mesdames et Messieurs, à la reprise, ne manquez pas les prestations de cette brochette que j'ai amenée avec moi. Pas un, pas 2, pas 3, mais bien 6 directeurs, pour vous expliquer comment il est bien le projet stratégique du directeur général...* »

A la reprise, les délégations sont unanimes : on n'attend pas d'autres informations que celles qui découlent des contraintes posées lors de l'AG de l'AFPA du 22 janvier et qui répondent à la question « Quelles mesures le DG va-t-il prendre dès 2010 pour avoir des résultats à présenter à la gouvernance en juin ? », et votent une motion dans ce sens⁵.

Malgré un nouveau coup de pipeau (après les violons du matin) sur l'air de « *mais puisqu'on vous dit qu'on n'a pas prévu de plan autre que celui qui vous est présenté même si on a déjà changé plusieurs fois depuis* »,

Malgré les quasi-suppliques de Feytis pour que les élus acceptent d'entendre les « spécialistes » venus exprès nous expliquer (« *Vous vous rendez compte que je les ai fait déplacer alors que leur temps est précieux* »), les élus n'ont rien lâché. Si on n'a pas d'info sur les mesures prévues en 2010 et les conséquences sur l'emploi, alors on n'a pas besoin des infos de 2014. Fin du CCE

5 http://sudfpa.lautre.net/article/Communique_CCE_27-01-10.pdf

Et en plus, puisqu'il semble que les avis du président de l'AFPA et de son directeur général divergent, les élus demandent alors à ce que les 2 soient présents lors d'un prochain CCE dédié à la situation de l'emploi à l'AFPA en 2010. Quoi qu'il en soit, les élus, unanimes, réaffirment qu'il n'est plus nécessaire d'aller plus en avant dans l'approche globale du projet stratégique avec ses projections à 2014, tant que les déclinaisons opérationnelles de l'année 2010 n'ont pas été présentées, avec les modifications nécessairement apportées suite à l'AG du 22 janvier.

À suivre...